



**PREMIERE REUNION DU COMITE TECHNIQUE  
SPECIALISE SUR LA SANTÉ, LA POPULATION  
ET LA LUTTE CONTRE LA DROGUE (STC-  
HPDC-1)  
13-17 AVRIL 2015  
ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

**STC/EXP/HP/VI(I)**

***THÈME:- “DÉFIS LIÉS À L'ACCÈS INCLUSIF ET UNIVERSEL”***

**NOTE D'INFORMATION SUR LA REPOSE A L'EPIDÉMIE D'EBOLA**

## **1. Contexte**

L'épidémie de la maladie à virus Ébola pose une urgence de santé publique sans précédent qui frappe le continent africain et au-delà. L'épidémie, qui a débuté en Guinée en décembre 2013, s'est propagée au Libéria, en Sierra Leone et au Nigeria. Par la suite, certains cas ont été signalés en République démocratique du Congo et au Mali. Toutefois, les deux pays y compris le Nigeria ont été déclarés libérés de la maladie à virus Ébola.

L'Union africaine dirige des efforts continentaux pour lutter contre l'épidémie, à savoir le déploiement d'une mission conjointe mixte en santé publique civile-militaire aux pays touchés, à la suite de la décision du Conseil de paix et de sécurité lors de sa quatre cent cinquantième session le 19 août 2014 qui a mandaté la Commission de déployer une mission du personnel médical et paramédical.

## **2. Objectives of project/initiative.**

La mission ASEOWA vise à renforcer la capacité des mécanismes de réponse nationaux et internationaux existants à travers la mobilisation de l'expertise technique, des ressources, de l'appui politique et financier en vue de compléter les efforts en cours sur l'assistance humanitaire. Elle vise aussi de soutenir les efforts de coordination des États membres affectés dans le but de renforcer la réponse aux opérations sur le terrain. Elle cherche également à faire le plaidoyer pour soutenir la sensibilisation du public et les mesures préventives en Afrique, plus spécialement dans les régions touchées; et à contribuer au renforcement des systèmes de santé dans les États membres affectés.

## **3. Mandat**

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine lors de sa 450<sup>e</sup> réunion en août 2014 en invoquant l'article 6 (f) a mandaté le déploiement immédiat d'une mission humanitaire civile et militaire dirigée par l'UA comprenant des médecins, des infirmières et autre personnel médical et paramédical. Par la suite, le 8 septembre 2014, la réunion d'urgence du Conseil exécutif de l'Union africaine a exprimé son soutien à la Décision EX.CL/Dec.1 (XVI) du COREP autorisant le déploiement de la Mission d'Appui de l'Union africaine pour lutter contre l'épidémie de la maladie à virus Ébola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA).

## **4. Mise à jour sur les récents progrès**

L'UA a lancé son intervention contre Ébola par la convocation de la réunion du groupe de travail stratégique sur Ébola dont le mandat comprend le lobbying et le plaidoyer pour des réponses éthiques et efficaces à la menace du virus Ébola à différents niveaux. Une équipe a été déployée pour évaluer la situation dans les trois États membres affectés du 25 août au 25 septembre 2014. Sur la base du rapport établi par l'équipe d'évaluation, lequel a présenté entre autres le grand déficit en ressources humaines dans les trois

pays les plus affectés, la Commission a lancé un appel pour le déploiement des volontaires dans les pays les plus affectés.

Le Groupe de travail stratégique a développé le concept d'Opérations et de Mission d'appui médicale civile-militaire de la Commission de l'Union pour lutter contre l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA). Le concept d'opérations a été initialement conçu pour 100 membres du personnel médical mais il a été par la suite révisé pour prendre en compte 2000 personnels médicaux. Le Groupe de travail stratégique a en outre élaboré une stratégie de communication qui est actuellement mis en œuvre en diffusant l'information publique sur la réponse et le plaidoyer mené dans les pays touchés, les États membres et la communauté internationale.

En Septembre 2014, la Commission de l'UA a nommé le Dr Julius Oketta à la tête d'ASEOWA, et par la suite, la première équipe d'ASEOWA composée de 17 membres du personnel et la deuxième équipe composée de 30 volontaires ont été déployées en septembre et octobre 2014, respectivement. En novembre 2014, la troisième équipe d'ASEOWA comprenant 39 volontaires a été déployée aux trois pays affectés par Ébola. Pour répondre à la demande croissante en ressources humaines médicales nécessaires pour lutter contre la Maladie à Virus Ébola, la Commission a continué à engager les États membres pour répondre à la demande de la décision du Conseil exécutif. La Présidente de la Commission a écrit à tous les 54 chefs d'État et de gouvernement en date du 13 octobre 2014 en plaidant et en demandant à chaque État membre de fournir au moins 20 personnels médicaux à ASEOWA. Cela mettrait immédiatement le nombre à 1.080 personnels médicaux à la disposition de ASEOWA.

Les États membres suivants ont contribué ou promis du personnel médical à l'ASEOWA: le Nigeria, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo (RDC); le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda et le Sahraoui. Actuellement les volontaires suivants ont été détachés par les États membres de l'UA et déployés à la mission ASEOWA à partir de décembre 2014; 194 Nigériens, 155 éthiopiens et 81 de la RDC, en janvier 2015 : 170 volontaires kenyans ont été déployés.

La Commission s'est lancée sur la mobilisation des ressources pour la mission ASEOWA et cela a fait que des partenaires au développement comme la Chine (2 millions \$EU), la Norvège (2 millions \$EU), le Canada (50.000 \$EU) la Suède (2 millions \$EU), le Japon 3millions \$EU), les États-Unis (10 millions \$EU); l'UE 5.000.000 € et la Turquie (1 million \$EU); s'engagent ou contribuent en partie ou en totalité des ressources humaines et financières à l' ASEOWA.

Sous l'égide de Son Excellence, Dr Nkosazana Dlamini Zuma, la Commission de l'UA a, avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), organisé une table ronde d'affaires le 8 novembre 2014 à Addis-Abeba, qui a rassemblé les capitaines d'industries du secteur privé en vue de mobiliser des fonds pour la lutte contre le virus Ébola. Depuis la table ronde d'Addis-Abeba, la Commission a, avec l'appui du secteur privé, lancé à Lagos, au Nigeria, le

3 décembre 2014, la Campagne "Afrique contre Ébola" avec un code SMS au numéro 7979 (à l'exception du Tchad où c'est 6969) dans les 42 pays africains pour mobiliser au moins 1\$EU par abonné désireux de contribuer à la lutte de L'UA contre Ébola. La présidente de la Commission a participé au lancement officiel du code SMS dans d'autres États membres, tels que l'Éthiopie et l'Afrique du Sud entre autres.

La création d'une installation/d'un fonds sous l'égide de la Fondation de l'Union africaine géré par la Banque africaine de développement, dans lequel tous les dons du secteur privé et toute la collecte de fonds à l'appui de cet effort seront déposés. Les fonds versés dans cette installation seront utilisés pour soutenir un corps médical africain, déployée dans le cadre de la Mission d'appui de l'Union africaine pour lutter contre Ébola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA). Les ressources mobilisées feront partie d'un programme à moyen et à long terme, y compris EX.CL/867(XXVI) Page 6 sur la création des Centres africains pour la Lutte et la Prévention des maladies (CDC africain) pour renforcer la capacité de l'Afrique à faire face à de tels urgences en santé publique.

Le 5 décembre 2014, la Commission de l'UA et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) se sont joints à l'Agence des communications d'Afrique (ACA) pour accueillir le 10<sup>e</sup> Sommet international africain des médias (AIMS) sous le thème "Mobiliser les médias: réécrire le récit sur Ébola grâce à des efforts responsable et coordonnés". Cette plate-forme stratégique devrait renforcer les capacités des journalistes travaillant sur le front de la crise de la Maladie à Virus Ébola (EVD) en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone et encourager un reportage de messages positifs sur les histoires inédites et les héros africains inconnus dans la lutte contre la Maladie à Virus Ébola. La plate-forme devrait élaborer et mettre en œuvre des stratégies efficaces des reportages médiatiques, qui peuvent aider à réécrire le récit négatif. Un journaliste africain EX.CL/867(XXVI) Page 8 PEUT rapporter des histoires équilibrées sur un continent qui essaie d'agir dans la solidarité, du gouvernement à la communauté de base, pour vaincre ce virus.

Les équipes d'ASEOWA déployées sur terrain par les gouvernements pour gérer les incidences d'Ébola s'engagent à soutenir les six piliers suivants de l'intervention, adoptés par les pays:

- Gestion de cas
- Gestion de la logistique
- Surveillance et suivi des contacts
- Communication et information
- Mobilisation sociale
- Soins psychosociaux

## 5. Recommandations.

L'épidémie de la maladie à virus Ébola continue à avoir un impact socioéconomique, politique et socioculturel non seulement sur les pays affectés, mais sur l'ensemble du continent. Elle a testé notre détermination et

résilience en tant qu'africains et en tant que continent. Elle a mis à l'épreuve notre unité, solidarité et le projet d'intégration de l'Union. Les jeunes femmes et les hommes africains ont saisi l'occasion pendant que les États membres étaient hésitants et ils ont répondu à l'appel de la Commission comme volontaires pour aller aider nos frères et sœurs au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée. Ces jeunes rendent un service héroïque en ligne de front contre Ebola. **La Commission exprime sa profonde gratitude à ces jeunes et invite les ministres à faire de même par une Déclaration spéciale reconnaissant le rôle des jeunes du continent dans la lutte contre Ebola.**

Après l'achoppement initial, nous nous sommes redécouverts et nous avons saisi le moment. Il y a encore beaucoup à faire. Toutes les restrictions et les interdictions de voyage placées sur les pays touchés par la maladie à virus Ebola et leur peuple doivent être enlevées. Il faut mettre fin à toutes les formes de stigmatisation. C'est le virus Ebola qui devrait être isolé et non les pays touchés et leurs populations. **Les ministres, tout en reconnaissant et en appréciant le soutien et la solidarité exprimée par les États membres, sont invités à se prononcer sur la levée de toutes les restrictions et mettre fin à la stigmatisation.**

En dépit des progrès importants réalisés après l'intervention internationale, y compris ASEOWA de l'UA et des actions connexes, il est encore nécessaire de renforcer, coordonner et concentrer tous les efforts pour empêcher la propagation du virus Ebola tout en atténuant son impact. L'épidémie de la maladie à virus Ebola a exposé la fragilité et la faiblesse du système de santé de nombreux pays africains et la nécessité de se préparer contre les futures menaces à la santé publique. L'Ouganda, la RDC et maintenant le Nigeria et le Sénégal ont démontré que le virus Ebola peut être vaincu grâce à une préparation adéquate et un leadership politique fort durant la période d'urgence. **Ces pays sont invités à partager leurs expériences avec les ministres.**

En outre, les ministres sont invités à approuver le rôle clé de la Commission dans la coordination de la réponse africaine à travers ASEOWA et la galvanisation de l'appui de la communauté internationale. Le rôle des partenaires au développement pour leur soutien matériel et financier aux pays touchés et à la Commission doit être reconnu.